



جامعة عبد المالك السعدي
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏ
Université Abdelmalek Essaadi

UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI

PRESIDENCE

TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2023

Le Mercredi 20 Septembre 2023 à 14h00, il sera procédé à la salle des réunions de la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : **TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA MAISON DE L'INGENIEUR A L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES TANGER (LOT UNIQUE)**.

Le maître d'ouvrage est : l'Université Abdelmalek Essaâdi

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts de prestations sont fixés à :

CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	ESTIMATION ADMINISTRATION TTC
80 000.00 Dhs (Quatre-vingt mille Dirhams)	5 063 845,20 DHS (Cinq millions soixante-trois mille huit cent quarante-cinq Dirhams et Vingt Centimes)

Une visite des lieux est programmée le Mercredi 06 Septembre 2023 à 12h00, Lieu de rassemblement est ENSA TANGER.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Abdelmalek Essaâdi ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle (26/04/2022) et à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics.

La qualification et classification demandée :

Classe minimale	Secteur	Qualifications exigées
3	A	A2 : Travaux courants en béton armée maçonnerie pour bâtiments

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.